

TOULOUSE (Haute-Garonne)
Hôtel de ville place du Capitole

Inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures de l'ensemble du Capitole (hôtel de ville et théâtre) à l'exception de la surélévation réalisée en 2006 au-dessus de la scène du théâtre et de la centrale de climatisation ; de l'enfilade des pièces du RDC de l'aile ouest (antichambre, salon rouge, les trois bureaux du cabinet du maire, couloir), le 11/10/2021

Les édiles municipaux ont, dès la fin du XII^e siècle, acquis des terrains placés de part et d'autre du rempart antique nord de la cité, afin d'édifier une maison commune. Au début du XVI^e siècle, les bâtiments communaux occupent un *moulon* entier ; de nouvelles constructions sont régulièrement ajoutées. En 1575, les capitouls font percer une nouvelle rue à l'ouest afin d'isoler le Capitole des maisons particulières pour améliorer sa défense ; une nouvelle façade occidentale est alors édifiée. Après la création de la cour Henri IV et de ses deux galeries au début du XVII^e siècle, les capitouls envisagent de créer une grande place royale en détruisant plusieurs îlots d'habitations et de reconstruire la façade ouest du Capitole. Cet important projet n'aboutit qu'en 1751 avec la construction par Guillaume Cammas de la façade ouest actuelle. Cammas donne également les plans en 1737 pour le théâtre implanté à l'angle sud-ouest. A l'arrière de la nouvelle façade s'entremêlent tous les bâtiments construits au cours des siècles et nécessaires au fonctionnement de la municipalité.



En 1837, le conseil municipal décide de lancer un concours pour réorganiser et construire le Capitole. La 1^{ère} liste des monuments historiques classe plusieurs parties du Capitole : la tour des archives dite donjon, les façades intérieures de la cour Henri IV, la façade principale donnant sur la place du Capitole. Le conseil des bâtiments civils rejette en 1844 les projets sélectionnés par la ville car ils ne tenaient pas compte de ces monuments historiques.

Durant plus de 40 ans, la question de la reconstruction du Capitole voit se succéder les concours, les projets et les controverses politiques. L'emplacement du théâtre pose entre-autre problème : doit-il rester dans l'enceinte du Capitole ou être déplacé comme l'a proposé J-J Esquié, lauréat en 1844 du concours pour la reconstruction du Théâtre ? En 1867, le conseil municipal décide de détruire des constructions à l'est du donjon : le Petit Versailles, les prisons, la tour Charlemagne, la tour de l'horloge... En 1873, les démolitions pour le percement de la rue Alsace-Lorraine débutent et aucun projet n'a été validé, probablement en raison de problèmes financiers de la ville. En 1873, le maire Ebelot commande à l'ingénieur des ponts-et-chaussée et directeur des travaux municipaux, Marcel Dieulafoy, les plans pour le théâtre, maintenu dans l'hôtel de ville. Finalement, en 1878, l'architecte parisien Alfred Leclerc (1843-1915), Grand prix de Rome en 1868, est choisi pour mener à bien le projet, sur proposition

d'Hector Lefuel, vice-président de conseil des bâtiments civils, peut-être lassé de refuser les projets de la ville. En 1877, Leclerc avait remporté le 1^{er} prix du concours pour l'hôtel de ville de Limoges.



Alfred Leclerc remet un premier projet en 1879, conservant la cour Henri IV au centre et le théâtre au sud. Le projet adopte un plan à peu près rectangulaire avec des ailes de bureaux ouvrant sur la rue Lafayette et sur une cour intérieure. Les travaux de gros-œuvre débutent en 1884. Comme le font justement remarquer B. Tollon et L. Peyrusse, « on reproche souvent à Alfred Leclerc son manque d'invention car [...] cette façade orientale reprend l'organisation générale de celle de Guillaume Cammas », mais son projet est « logique et cohérent », tout en étant respectueux de la prestigieuse façade dix-huitième.

Le chantier de construction est suivi par la décoration des salles de réception du 1^{er} étage, où la municipalité a choisi de faire appel aux grands artistes toulousains contemporains ; ces salles ont été classées en 1995. Seul le salon Rouge (rez-de-chaussée) décoré de toiles du peintre Edmond Yarz n'a pas été pris en compte. Cette pièce et les trois bureaux placés en enfilade ont conservé l'essentiel de leur décor porté (hormis les murs du bureau du maire qui ont été malencontreusement désenduits).

